Municipalité de
Saint-Adelphe

RAPPORT DE FORMATION OBLIGATOIRE EN ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Conformément à l'article 15 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (LEDMM), tout membre d'un conseil d'une municipalité doit, dans les six mois du début de son premier mandat et dans les neuf mois de tout mandat subséquent, participer à une formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale. Tel que stipule l'article 313 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LERM), le début du mandat d'un membre du conseil commence au moment où il prête le serment.

Tous les élus municipaux doivent, dans les 30 jours de leur participation à la formation obligatoire en éthique, déclarer celle-ci au greffier de la municipalité, qui en fait rapport au conseil. Cette formation doit être dispensée par un formateur ou un organisme autorisé et diffusée sur le site Internet de la Commission municipale du Québec (CMQ). La municipalité doit tenir à jour sur son site Internet la liste des élus ayant participé à la formation.

Élu(e)	Fonction	Formation (suivie/non suivie)	Titre de la formation suivie
Carole Neill	Mairesse	Suivie	Fonctionnement municipal et rôle de l'élu(e) – Éthique et déontologie
Laurie Fraser	Conseillère municipale, siège 1	Suivie	Fonctionnement municipal et rôle de l'élu(e) – Éthique et déontologie
Luc Bussières	Conseiller municipal, siège 2	Suivie	Fonctionnement municipal et rôle de l'élu(e) – Éthique et déontologie
Nathalie Poirier	Conseillère municipale, siège 3	Suivie	Fonctionnement municipal et rôle de l'élu(e) – Éthique et déontologie
Roman Pokorski	Conseiller municipal, siège 4	Suivie	Fonctionnement municipal et rôle de l'élu(e) – Éthique et déontologie
Nicole Lemay	Conseillère municipale, siège 5	Suivie	Fonctionnement municipal et rôle de l'élu(e) – Éthique et déontologie
Jonathan St-Arnaud	Conseiller municipal, siège 6	Suivie	Fonctionnement municipal et rôle de l'élu(e) – Éthique et déontologie

Julie Francoeur,
directrice générale et greffière-trésorière

Dernière mise à jour : 23 mars 2026